

Historical Papers Communications historiques



Un historien se penche sur son passé

Marcel Trudel

Volume 17, numéro 1, 1982

Ottawa 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030887ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030887ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0068-8878 (imprimé)

1712-9109 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trudel, M. (1982). Un historien se penche sur son passé. *Historical Papers / Communications historiques*, 17(1), 132–141. <https://doi.org/10.7202/030887ar>

Résumé de l'article

Every historian ought to be invited to appear before his peers, as formal retirement looms, to present his reflections on his discipline. Looking backwards is, of course, an historian's profession; to do so in individual terms is, however, a deep personal pleasure. This is especially true when so much has taken place during one lifetime, both to the profession of which one is a part, and the society within which one grew.

The younger generation of historians should remember how different things were. It was common to come, as the author did, to the profession with a training in a different academic discipline; unlike today's teachers, one could and did become a Canadian historian without the intense formal study which marks the contemporary graduate school. Choosing a profession research in Canadian history was the result of happenstance; selecting a sub-field — in the author's case, the history of the French régime — was a personal one, resulting from a need to know much more about the origins of the society which developed along the St. Lawrence.

This lack of a formal historical profession in French Canada did not reflect a disinterest in the past; to the contrary, the society's culture was firmly rooted in its past. But it was a history of a special type, and its advocates were vigorously opposed to any reassessment which challenged their cherished notions. Today's younger historians must not forget the handicaps which their predecessors had to overcome. There was a day, not so very long ago, when, to write the history of French Canada, one had to be both French Canadian and an active Catholic. Behind each completed monograph stands a litany of obstacles: the precarious nature of an academic career, the chronic inadequacy of its wages, the unsatisfactory quality of archival institutions (and sometimes of their staffs), the diplomacy required to obtain the evidence one needed, and the difficulties in finding a publisher and seeing the manuscript to printing. The joy in the process rested with the personal achievement, and its acceptance by the few whose judgement you respected. Only the obstinate and truly devoted scholar survived such circumstances.

What has been achieved? History in French Canada has made enormous strides since the Second World War, in part because of the influence of a "scientific" view of historical study, in part through the cross-fertilisation of associated disciplines, in part because of the scholarly standards of contemporary historians. Ideological dogmatism, which has itself been a danger to the integrity of the history that has been written, has largely been overcome. The task of the historian remains the objective assessment of evidence, so that the integrity of history does not itself become the historian's first victim.

To assist in this difficult task historians must continue to call on the resources of sister disciplines, such as geography, sociology, economics and law. These serve to broaden one's perspective, even though some of these techniques frankly mystify us with their complexity. Sometimes it appears that the use of social science methods obscures actual results, that effective communications has been weakened by jargon, and that overspecialisation threatens the meaningful generalisation. Yet in the end one trusts that an intelligible history results. So long as the historian refuses to serve a political or ideological master, we all have a future. If the historian, on the other hand, seeks the role of prophet, he departs from his proper place.

Un historien se penche sur son passé

MARCEL TRUDEL

Chaque historien à la fin de sa carrière devrait être invité comme moi (si j'ai bien compris le sens de votre invitation) à venir, devant ses pairs, comme cela se pratique à Pékin, faire son autocritique. Toutefois, comme je ne voudrais pas créer un précédent qui pourrait embarrasser ceux qui seraient appelés à cette même tribune les années suivantes, je vous préviens tout de suite que je ferai le moins d'aveux possible et que, si j'ai à me juger, je le ferai avec beaucoup de sympathie. C'est, du reste, beaucoup de sympathie que j'ai toujours recommandée à mes étudiants d'avoir à l'égard de leur sujet; conseil qu'a retenu cet ancien étudiant qui vient de me présenter. Il s'est même enthousiasmé pour son sujet, ce que j'ai aussi toujours conseillé. Ce qu'il vous a dit, je me garderai donc de le démentir, cela constituant pour moi une délicieuse introduction à ce retour sur mon passé.

Je vous dirai tout de même, pour que tout soit bien clair au point de départ, que ma carrière ne représente nullement la carrière modèle d'un historien telle que vous l'imaginez en 1982. Puisque, ce soir, il me faut bien faire un aveu ou deux, afin de paraître objectif, autant vous le déclarer sans hésiter: je n'ai jamais eu aucun diplôme en histoire, ni doctorat, ni maîtrise, pas même un petit baccalauréat en histoire. Je ne suis pas contre; j'ai gagné ma vie à préparer des candidats à ces diplômes et j'ai longtemps souhaité, mais en vain, que quelque Université m'offre au moins un baccalauréat en histoire *honoris causa*.

Je représente donc ici une espèce en voie de disparition, ou plutôt une sous-espèce. Il y avait eu avant moi une espèce plus générale, celle des historiens amateurs, humanistes certes, mais sans aucune formation technique et ne faisant de l'histoire qu'à temps perdu, historiens du dimanche qui comptaient abondance de prêtres, de moines, de notaires ou de médecins. Je suis d'une sous-espèce plus récente: historiens aussi autodidactes, mais cette fois historiens à plein temps. Je ne suis peut-être pas le seul, même à l'Université, mais ce phénomène anthropologique ne semble avoir aucune chance de survivre; en tout cas, j'ai voulu laisser derrière moi, pour occuper les chercheurs, le plus de vestiges possible.

De curieuses circonstances ont fait de moi, malgré l'absence de toute spécialisation préalable, un historien à plein temps. Collégien, mes loisirs de vacances allaient à la lecture d'auteurs grecs et j'entreprenais allègrement la traduction d'oeuvres complètes; l'essentiel de ma licence ès lettres était constitué de grec; ma carrière d'enseignant a d'abord été, pendant quatre ans, celle d'un professeur de grec. Je rêvais de devenir helléniste, plus exactement un grand helléniste! Vous le voyez bien, j'ai raté ma

UN HISTORIEN SE PENCHE

carrière. Par quel accident? D'abord, comme le grec paraissait avoir peu d'avenir au Canada (je ne me suis pas trompé), j'ai eu la prudence de préparer mon doctorat sur un sujet de littérature comparée (ce fut mon époque Voltaire); puis, en 1945, l'Université Laval a eu besoin, à tout prix, d'un professeur d'histoire du Canada.

On parlait depuis quelques années, au Canada français, d'élever enfin l'histoire au niveau d'une discipline universitaire. Les universités canadiennes-françaises, en effet, n'avaient pas encore l'équipement nécessaire pour former selon les règles de l'art et par une scolarité régulière, les professionnels de l'histoire. Retard assez curieux, puisque, pour les Canadiens français, l'histoire était depuis longtemps une arme de survivance. On enseignait depuis toujours dans les collèges pour y puiser les arguments du combat national. De mon temps, en rhétorique, elle était la matière de l'épreuve écrite: à l'examen écrit d'une durée de cinq heures, on nous faisait rédiger, sans notes ni documentation, un discours sur une question d'histoire; la plus haute note allait, bien entendu, à l'éloquence la plus chaleureuse: l'histoire en prenait un coup! A l'Université même, on donnait bien de temps à autre des cours publics, depuis l'abbé Ferland, en passant par le sénateur Chapais, les abbés Groulx, Tessier et Maheust; c'étaient habituellement de grandes conférences, sinon de beaux exercices oratoires, devant un auditoire mondain: si des auditeurs prenaient des notes, ce ne pouvait être que des journalistes.

Donc, on se préparait à fonder des Instituts d'Histoire. Ce qui allait mener Guy Frégault du côté de Chicago pour se préparer et moi-même (aussi un littéraire) du côté de Harvard. Frégault y gagnera ses titres en histoire, cependant que je me contentais de m'initier à la recherche, parce que Laval m'avait promis de m'envoyer en France subir une formation méthodique dès que l'Université française, bouleversée par la guerre, aurait repris son rythme. Or voici qu'au printemps de 1947, les projets de Laval sont changés: on a appris que l'Université de Montréal met en marche son Institut d'Histoire; il n'était pas question pour Laval de tirer de l'arrière, elle me rappelle de Harvard en catastrophe: vite, on commence! En septembre 1947, devant un seul étudiant régulier, le premier professeur d'histoire du Canada à plein temps à Laval commença son enseignement par un cours sur la Révolution américaine.

Selon les critères actuels d'engagement, l'historien qui accède à un poste universitaire est déjà un spécialiste: il connaît de l'histoire du Canada une tranche, disons, de cinq ou dix ans, et il est à peu près sûr d'y passer sa vie. De même que, sous le coup des circonstances, j'étais passé de Sophocle et Platon à l'histoire du Canada, de même ma carrière d'historien va subir un remuement assez curieux. Je revenais de Harvard riche en informations sur la Révolution américaine, mais, l'histoire du Canada, c'est aussi autre chose. La conquête de 1760 était alors chez nous le sujet à la mode; il fallait pouvoir en parler souvent et avec compétence, un peu comme aujourd'hui la courbe du blé au XIXe siècle. Comme on faisait de moi à Laval le successeur de Chapais et de Maheust, et parce que, aussi, j'estimais qu'on avait mal compris le régime anglais (réaction normale de tout historien qui débute), cette période devint d'abord ma préoccupation; je trouvais des réponses aux problèmes, mais je n'étais pas bien sûr d'avoir compris les questions. Or les questions immédiates venaient du régime militaire: valait mieux, par conséquent, me réorienter vers ce régime militaire, dont on

avait dit tant de mal que j'étais certain d'y trouver du bien. Encore là, je ne manquais pas de réponses, mais comment bien saisir les questions, sans d'abord connaître à fond le régime d'avant 1760? C'est ainsi qu'après une dizaine d'années de tâtonnements, qui ont produit des livres dont je ne suis plus très sûr, je pris la décision d'aborder l'histoire du Canada par le bon bout, l'autre bout, c'est-à-dire 1524... Je me donnai pour programme de la fouiller année par année, individu par individu, avec le résultat que je n'en ai pas encore fini avec 1663. De ce train, je serai bien centenaire quand je pourrai enfin apporter à mes amis de Montréal la réponse à leur question de 1947 sur la Conquête. Ou bien ils ne seront plus là pour l'entendre, ou bien les historiens auront trouvé un autre sujet à la mode, qui les accaparerait complètement: par exemple, ce qu'il est advenu de la souveraineté-association.

Si cette carrière ne correspond pas à l'image modèle de l'historien (dans le jargon actuel, on dit plutôt "grille" ou "profil"), elle illustre du moins les difficultés auxquelles ont eu à faire face les historiens de ma génération. Ce n'est pas que les gens de cette époque n'eussent pas le goût de l'histoire; bien au contraire, ils avaient de l'histoire un véritable culte, et c'est justement de là que venaient les misères. On exigeait de l'historien qu'il n'expose du passé que sa beauté, la belle histoire devait constituer son sujet: l'histoire des belles actions, celle des grands hommes (inattaquables, parce que classés grands hommes), l'histoire qui fût de nature à soulever admiration et enthousiasme.

Quand Frégault, par exemple, mit en doute certaines qualités de Frontenac et en voulut étaler les défauts, la critique (il y avait une critique quasi officielle, dont les sentences pesaient lourd) l'accusa d'être un démolisseur, un iconoclaste. Quand je voulus parler des grands projets commerciaux de Champlain, de ce Champlain dont on faisait un missionnaire ou, tout au moins, un tenant d'une colonie agricole; quand je le montrai aux gages du protestant De Monts, je devins aussi un démolisseur, qui rabaisse plus grand que soi, qui est trop petit pour ce grand homme. Lorsque je publiai mon livre sur *l'Esclavage au Canada français*, la réaction du milieu fut la même: "encore lui qui s'amuse à rabaisser notre histoire!" Ce respect, on l'exigeait aussi à l'égard des historiens qui avaient épousé les thèses de la mentalité traditionnelle. Certes, nous avions avant nous des hommes d'une grande culture, ils avaient fait de belles oeuvres qui répondaient au besoin de leur temps, mais nous les trouvions trop engagés dans une idéologie cléricalo-nationaliste, trop enclins à montrer que la société canadienne-française était la société parfaite et que, en particulier, la Nouvelle-France était un Paradis perdu. Eux aussi, ils étaient intouchables et un jour que Frégault s'attaqua à un archiviste-historien de renom auprès de qui il avait travaillé, il s'attira du journal *l'Action* cette dure semonce: "Il n'est pire oiseau que celui qui salit son nid". Certains de ces devanciers, qui occupaient encore la scène, tentaient, en bons pères de famille, de nous réorienter; l'un me disait, en somme: votre enseignement est terre à terre, vos sujets ne sont pas exaltants, lisez donc *Caesars of the Wilderness* et vous verrez comment, en exploitant les grandes aventures de Radisson, vos cours deviendront vivants! Ou bien l'on s'étonnait que je conseille aux étudiants de trouver comment vivaient les gens du régime français, ce qui les habillait, ce qu'ils mangeaient: on voyait mal quel rapport il pouvait y avoir entre la mission du peuple français en Amérique et le contenu de l'assiette.

UN HISTORIEN SE PENCHE

On ne vivait pas impunément sous le régime d'une Église triomphaliste: ce que les jeunes historiens d'aujourd'hui ont tendance à oublier. Pendant toute une génération, Frégault et d'autres (dont moi-même) avons dû compter avec le poids de l'idéologie religieuse, poids qui s'imposait tantôt ouvertement, tantôt d'une façon habile. Un religieux de Québec, célèbre là-bas pour son zèle dévorant (par exemple, selon lui, toute réunion générale de la Société historique devait commencer par une grand'messe), ce religieux affirmait: pour écrire l'histoire du Canada français, il faut être Canadien-français et catholique...pratiquant. Je me rappelle qu'un jour, faisant des recherches aux archives du Séminaire des Trois-Rivières et assuré d'être le seul à savoir où j'étais, j'eus la surprise de recevoir un message de l'Evêché: l'évêque lui-même voulait me rencontrer pour parler d'histoire; je ne savais pas que des évêques fussent à ce point épris d'histoire; je me rendis à l'invitation et j'écoutai poliment (on m'avait habitué à l'Université Laval) un long monologue sur l'histoire, qui n'annonçait nullement la "révolution tranquille"!

Si je parle du poids de l'autorité religieuse sur l'historien de cette époque, c'est pour l'avoir subi, en particulier à l'occasion de mon livre sur Chiniquy. Ce que ce livre m'a coûté de ruses pour avoir accès aux documents du Séminaire de Québec; puis, dans la rédaction, ce qu'il m'a fallu de nuances pour faire passer tel ou tel fait, ou pour montrer (ce qu'il ne fallait pas manquer de faire) que certaines faiblesses tournaient à la gloire de l'Eglise. Professeur à Laval et bien que j'eusse derrière moi des ouvrages qui pouvaient paraître sérieux, un membre de l'autorité universitaire me fit comprendre, à moi laïque et dépendant d'un salaire, que je trouverais avantage si (en toute liberté, bien sûr) je soumettais mon manuscrit à la censure ecclésiastique. En toute liberté, donc, je soumis mon manuscrit à un censeur désigné à cet effet. J'obtins la note de passage, mais les critiques se divisèrent en deux groupes bien distincts: ceux qui disaient: "Trudel en a trop dit en faveur de Chiniquy" et ceux qui répondaient: "Trudel en a trop dit contre Chiniquy". Et l'on pourrait jouer sur le ton avec lequel, selon les milieux, on saluait l'auteur; admiratif: "Ah! c'est vous, l'auteur de Chiniquy!"; ou poliment réprobateur: "Ah! c'est vous, l'auteur de Chiniquy!" Les deux formules m'ont été servies, mais la dernière plus souvent que la première, quand j'entrepris de faire des recherches dans les presbytères. Sujet de thèse pour vos étudiants: le livre sur Chiniquy est-il un ouvrage clérical ou un ouvrage anticlérical? Ouvrage ambigu donc, dont l'ambiguïté s'explique par la situation étrange dans laquelle l'auteur l'a produit.

Il y avait aussi, à cette époque, les difficultés particulières de la recherche. Les salaires vers 1950 étaient bien maigres: il y avait plus de prestige qu'aujourd'hui à être de l'Université, mais le chèque était léger, ce chèque que nous devions aller, un à un, chercher chaque mois à la Procure du Séminaire de Québec. Il n'y avait pas encore ce congé payé tous les sept ans: la recherche se faisait en surtemps. On commençait tout de même à toucher des bourses pour de courtes périodes. De toute façon, la recherche n'était pas facile. Aux Archives publiques, on fermait aux heures de bureau et votre objet de recherche devenait ensuite comment tuer le temps à Ottawa entre cinq heures du soir et neuf heures du matin. Mon expérience personnelle dans la recherche s'est faite surtout dans les archives privées ou considérées telles.

A part Marius Barbeau et Gérard Morisset (mais ils étaient de la fonction publique et, donc, reçus sans histoire), je pense avoir été l'un des tout premiers à vouloir

fouiller les archives de l'archevêché de Québec, des Communautés de femmes et des presbytères. On ne se fait pas sans peine historien trottant. A ceux de ma génération, est-il besoin de rappeler combien était difficile l'accès aux documents de l'Archevêché? difficile, d'abord parce que l'archiviste faisait, on ne sait où, du ministère à plein temps et qu'il fallait attendre longtemps un rendez-vous; difficile encore parce que l'archiviste avait pour devoir de garder les archives: c'était l'ange à l'épée de feu. Il fallait donc expliquer longuement son sujet de recherche, prouver que l'information n'existait nulle part ailleurs et que l'histoire de l'Eglise y trouverait son avantage. Alors, seulement, l'archiviste apportait des documents. Attention! vous ne mettiez pas la main dessus, tout de suite: de l'autre côté de la table, l'archiviste lisait à voix basse un premier document, pour vous répondre: "Non, cette lettre ne peut pas vous être utile"; il en lisait une autre: "Oui, celle-ci pourrait vous aider"; il en remportait une bonne moitié, la vérité historique devait se contenter du reste. Très heureux qu'on ne vous dise pas, comme m'avait répondu un autre bon abbé: "Non, ce sujet a été traité par Mgr Gosselin, il n'y a pas lieu de le reprendre."

Dans certaines Communautés de femmes, la cueillette des sources n'était pas moins éprouvante. Il n'y avait pas non plus d'archiviste à plein temps; on finissait par vous envoyer une vieille religieuse qui se sentait obligée, derrière la grille du cloître, de vous raconter d'abord l'histoire de la Communauté; et si c'était la vieille Mère Barnard, toute l'histoire de la famille Chapais y passait. Mais comme mes recherches portaient sur le régime militaire, on finissait par arriver de Chapais à l'objet de la visite. Enfin, on vous apportait des documents, qu'on avait eu, semble-t-il, beaucoup de difficultés à trouver. Selon l'humeur de la bonne Mère ou selon la réputation que vous vous étiez faite, on vous remettait les documents dans les mains ou bien, ce qui m'est arrivé, on vous montrait le vieux manuscrit du XVII^e siècle à travers la grille du cloître: vous n'aviez qu'à regarder tantôt par un carreau de la grille, tantôt par un autre; les lignes du texte finissaient par se compléter. Des années plus tard, retournant au même lieu, je pourrai disposer d'une table dans un local bien éclairé, entouré de documents et on me servira même du sucre à la crème, mais ce sont des bonheurs trop récents pour être un sujet d'histoire.

Le plus éprouvant de mes recherches, je l'ai connu dans les presbytères de campagne, à la recherche des comptes de Fabrique des années 1760. Si j'avais cherché des cahiers de dîmes, j'aurais compris leur rareté et l'hésitation des curés à me montrer ce qui était propriété personnelle, mais je cherchais des archives de Fabrique, donc d'administration publique. De plus, ayant gardé depuis mon enfance l'image traditionnelle du bon curé rural, auréolé de dévouement et de science, je pensais pouvoir me présenter à n'importe quelle heure et être reçu avec d'autant plus de cordialité que j'étais universitaire et écrivain; d'ailleurs, pour ceux que les tâches accablantes de la cure auraient empêché de prendre connaissance de mes publications, je m'étais muni d'une lettre du Recteur et d'une lettre du Procureur général de la Province. A Batiscan, dans une région sur laquelle j'avais pourtant écrit deux livres, le curé fut poli, mais refusa de me communiquer quoi que ce soit; tout de suite, je file aux Trois-Rivières voir le Vicaire général; le lendemain, je retourne à Batiscan, le curé m'ouvre tout et me laisse tout seul dans le presbytère. A Verchères, lieu célèbre où les Iroquois avaient été fraîchement reçus, je n'eus pas le temps de présenter mes lettres de créance; je venais à

UN HISTORIEN SE PENCHE

peine d'expliquer que je cherchais les comptes de Fabrique du régime français, que le curé me répondit d'une belle voix de ténor: "Allez vous-en, j'ai des comptes à rendre à parsonne", et je me suis retrouvé sur la galerie du presbytère, à m'entêter en vain sur la sonnette. J'en appelai à l'évêque, il me donna raison, mais je ne pouvais tout de même pas courir à l'évêché chaque fois qu'on me fermait la porte. Puisque j'ai pu écrire un chapitre de statistiques sur les Fabriques de 1760, j'avais bien fini par obtenir des documents. Mais chaque fois, que de palabres, que d'obséquiosités! et que de ruses pour progresser du salon au seuil de la précieuse voûte; puis, devant un curé qui m'assurait qu'il n'avait rien de cette période, que de stratagèmes pour franchir ce seuil sacré et désigner le vieux cahier de comptes, là-haut, à droite, sur la tablette... Passons rapidement sur l'indignation de ceux que j'avais dérangés pour rien. Comme c'était l'été, chaque fois que j'entrais dans une paroisse, je me disais: "Ah! si le curé peut être en vacances!" Je regardais de loin pour voir si je n'apercevrais pas sur la galerie du presbytère, en remplacement du curé, la bure d'un Franciscain ou la robe blanche d'un Dominicain: alors, quelle fête, avec tous les délices de la recherche!

Quand ces longues enquêtes étaient devenues un manuscrit, il restait à le publier. Après avoir vaincu les obstacles des archives, il fallait vaincre ceux de l'édition. Nous vivons dans une société où les ouvrages spécialisés ne pourraient jamais paraître sans une solide subvention de l'Etat: au moins, nous pouvons rêver d'obtenir une subvention. Vers les années 1950, le rêve lui-même n'était pas permis; lorsque fut mise en place l'assurance-hospitalisation, le professeur Lacourcière, en veine d'amuser, suggéra l'établissement d'une assurance-édition, et cela fit bien rire; non, même si pendant longtemps les droits d'auteur ont été enregistrés au Ministère de l'Agriculture, pas d'assurance-récolte pour nos produits. Il fallait trouver soi-même les sommes nécessaires et publier à compte d'auteur, ou trouver un éditeur assez fort pour se consacrer de temps en temps à l'édition de prestige, ou bien donner son manuscrit à qui en voulait. J'ai connu, et vous autres aussi peut-être, toutes ces formules.

Mon premier ouvrage, sur Voltaire et la littérature canadienne, je l'ai publié à mes frais, grâce à un cadeau d'un oncle monseigneur, que le sujet amusait autant que moi: ce fut un succès de librairie, mon premier et mon dernier. Je me sentais, en tout cas, lancé sur la voie facile, d'autant plus que l'Université Laval était à fonder ses presses universitaires. Je lui offre donc mon deuxième livre d'histoire, sur l'enjeu du Canada dans la révolution américaine: on l'examine; puis, au nom des nouvelles Presses universitaires, le procureur du Séminaire de Québec me répond: nous regrettons, votre ouvrage s'adresse au public restreint des spécialistes... Je dus donc emprunter de l'Université la somme nécessaire pour publier à mes frais: je devenais à moi tout seul des Presses universitaires, mais la moitié de l'édition m'est restée sur les bras. Pour l'ouvrage suivant, sur le régime militaire aux Trois-Rivières, je fus chanceux: je trouvai à donner mon manuscrit, il parut sans que j'eusse aucun souci de dépenser ni d'encaisser. Pour un autre ouvrage, mon livre sur *Chiniquy*, dûment censuré, nouvelle tentative auprès des Presses de Laval; on me répondit que le sujet était peu digne de presses universitaires; un autre éditeur accepta le manuscrit en pur don. Puis, vint le tour de mes deux volumes consacrés à l'Eglise sous le régime militaire: nouvel emprunt pour le publier; comme j'étais sûr que le clergé attendait cette étude depuis longtemps, j'envoie une lettre circulaire à cinquante curés (lettre contenant une enveloppe-réponse dûment timbrée) pour la leur offrir à prix de souscription; j'ai reçu trois réponses: l'une

HISTORICAL PAPERS 1982 COMMUNICATIONS HISTORIQUES

m'achetait un exemplaire; une autre exprimait ses regrets, mais m'assurait de prières; une troisième exprimait les mêmes regrets, mais sans les prières.

Enfin, les subventions d'Etat firent leur apparition, et avec elles les fameux jurys anonymes chargés d'évaluer le manuscrit en suggérant à l'auteur, s'il veut obtenir une subvention, de mettre le chapitre 5 après le chapitre 20, d'enlever une virgule à la ligne 10 de la page 115 ou de repenser toute sa thèse. La liberté académique était respectée, puisque l'auteur demeurait libre de choisir entre faire les corrections demandées par des collègues inconnus ou se passer d'une subvention. En cas d'échec des négociations, nouveau don de manuscrit. J'ai pratiqué pour au moins six de mes ouvrages ce qu'on appelle avec élégance: "renoncer aux redevances de la première édition"... qui est presque toujours la seule. Ces dons à la nation ne m'ont encore valu aucun crédit d'impôt, alors que si vous donnez vos papiers aux Archives publiques, on allègera votre rapport du 30 avril. Certes, il y a les manuels qui apportaient, à l'époque, beaucoup de consolations, mais aux dépens de votre auréole universitaire. Soyons honnête: construire un livre à partir de longues recherches, fait partie de la besogne pour laquelle est payé le professeur d'Université; il doit écrire pour son plaisir personnel, et il sera peut-être le seul à se lire avec plaisir; son mérite sera peut-être reconnu par une promotion à l'agrégation ou au titulariat, par quelque prix (l'argent ne nuit pas au bonheur), par une critique bien en vue dans la page intellectuelle du *Devoir*, ou même par quelque siège non lucratif dans l'une ou l'autre de nos Académies. Il n'a plus qu'à continuer d'écrire, pour ne pas se faire oublier.

Outre ces difficultés inhérentes à la recherche et à la publication, il peut arriver des accidents qui vous enseignent la sagesse. Je ne parle pas ici de coquilles idiotes qui vous couvrent de ridicule, ni d'une page qui a disparu de votre livre pendant l'impression, ni de tel titre courant qui revient constamment au haut de chaque page gauche avec la même faute de français, ni non plus de tel document essentiel qu'on vous met sous le nez le jour du lancement du livre. Je parle de choses plus sérieuses, comme ce qui m'est arrivé en 1965, quand un incendie de camion a fait disparaître tout ce que j'avais accumulé depuis 25 ans en archives, en cours, en conférences, en correspondance, y compris les recherches que j'avais faites en France pendant une année, outre le manuscrit, terminé, d'un dictionnaire biographique de 3 000 esclaves. Quand j'en appris la nouvelle, j'avais le choix entre me jeter par la fenêtre ou recommencer: comme j'étais au cinquième étage, j'ai choisi la solution de facilité et j'ai décidé de me remettre au travail. J'en parle ici, ce soir, parce que je veux rappeler à tous ceux qui m'ont aidé de mille façons, que je n'ai pas oublié cette manifestation de solidarité. Je n'oublie surtout pas la lettre de Jacques Rousseau; il m'écrivait, en somme: c'est un grand nettoyage qui va vous faire du bien, vous serez forcé de vous renouveler. J'ai compris après coup qu'il avait raison: on finit par être lié par tout ce qu'on accumule pendant des années, alors que l'intérêt ou la méthode historique évolue; je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que depuis 1965 je pratique mon métier d'historien d'une façon qui ressemble moins à ce que je faisais auparavant.

Ces réflexions m'amènent à me rappeler les efforts que, plus ou moins maladroitement, j'ai tentés tout le long de mon enseignement pour rendre possible une certaine évolution de l'histoire au Canada français. Je n'ai pas joué au chef d'Ecole, pas même de ce qu'on a appelé abusivement *l'Ecole de Québec*. J'ai toujours, au contraire,

veillé à la liberté de pensée la plus généreuse; le dogme du *magister dixit* m'a toujours répugné et, aux examens, ma méthode était simple: l'étudiant qui venait me réciter avec fidélité mon enseignement, recevait une note faible; la note la plus élevée allait à celui qui venait me démontrer que certain point de mon enseignement était erroné (hélas! j'ai eu souvent à mettre des notes élevées!) Une autre préoccupation est la suite de la précédente. D'une génération à l'autre, les collègues (y compris celui où j'ai étudié) transmettaient en histoire les mêmes schèmes de pensée sur l'origine, le rôle et la nature du peuple canadien-français: les Français venus évangéliser, la mission providentielle des Canadiens-français en Amérique, l'angélisme de nos personnages historiques. Il fallait donc à l'Université soumettre nos étudiants à une solide purgation, qui amusait d'ordinaire les laïques, mais qui amusait moins les étudiants gens d'Eglise. C'était une remise en question systématique, un déblaiement avant tout travail, la pratique de l'incrédulité, ou si l'on préfère, le scepticisme méthodique, car, à l'époque, l'incrédulité eût mené directement au chômage.

Mais tout cela, pour en arriver finalement, avec sérénité, à pratiquer la plus grande objectivité possible devant les hommes et les faits, pour que l'histoire ne soit pas la première victime de l'historien. Or parler d'objectivité en 1950, alors qu'on était encore en pleine idéologie clérico-nationaliste, c'était du même coup donner à penser à bien des gens qu'on les condamnait; c'était aussi refuser de faire servir l'histoire aux revendications traditionnelles, dans une société où l'on invoquait le passé à propos de tout; en somme, dans cette recherche de l'objectivité idéale, j'enseignais et j'écrivais que l'histoire ne pouvait servir à aucun combat. Par deux fois, j'ai pris part à des congrès qu'on peut appeler "de survivance", espérant naïvement que ma théorie ferait du tonnerre, il y eut, en effet, du tonnerre et je compris qu'il valait mieux aller ailleurs prêcher ma "bonne parole".

Cette objectivité, je la faisais reposer aussi sur la compréhension. Avant toute démarche de l'esprit, il faut d'abord comprendre le point de vue de l'autre, la mentalité de l'autre. Geste d'autant plus important chez nous que, dans notre histoire, il y a l'autre, la société anglophone avec laquelle, bon gré mal gré, nous avons commencé en 1763 une aventure commune. La formation donnée dans certains collèges (je parle de ceux que j'ai connus) ne facilitait pas la voie à la compréhension de l'autre; or l'historien doit d'abord avoir le souci de comprendre, s'il veut faire une analyse exacte: quel peut être, par exemple, l'apport à notre civilisation de la nouvelle société anglophone au XVIII^e siècle, pourquoi tel groupe de notre société a répondu à cet apport d'une façon positive et tel autre d'une façon négative; et bien d'autres questions analogues. Certes, cette étape que je rappelle, a coïncidé avec un mouvement, la "bonne entente", qui a eu ses côtés ridicules, mais il reste que, dans l'enseignement de l'histoire, ce n'était qu'une tentative de compréhension de l'autre, pour en arriver à une histoire sereine. Et c'est dans ce même but qu'ayant la responsabilité de l'Institut d'Histoire, j'ai fait ajouter un cours d'une grande nouveauté, dont le sujet va vous surprendre: l'histoire du Canada depuis 1867. Sujet qui peut aujourd'hui vous paraître bien banal, mais, dans nos collèges d'alors (dans mon collège et dans celui d'autres générations), en histoire du Canada, on ne dépassait pas 1867: faute de temps ? ou parce que ce n'était plus notre histoire à nous ? je ne sais; en tout cas, à l'Université Laval, nous avons été les premiers à inscrire ce cours régulier; comme de raison, aucun

historien francophone n'en avait fait une spécialité: il fallut provisoirement se rabattre sur un historien du Droit.

Il fallait, de plus, compléter la formation des futurs historiens par le recours à des disciplines voisines des préoccupations de l'histoire. La géographie, d'abord: selon la méthode européenne du temps, l'étudiant devait faire les trois quarts de sa scolarité en histoire, et l'autre quart en géographie; ce système, longtemps celui de Laval, donnait les moyens de mieux comprendre l'espace physique ou humain occupé par la société; et il faut regretter que les étudiants d'histoire n'aient plus cette initiation essentielle à la géographie et à ce qui la complète, la cartographie. Pour les mêmes raisons, nous avons un temps essayé d'établir des liens permanents avec la Faculté des Sciences sociales, pour une initiation à la sociologie et à l'économie; et même avec la Faculté de Droit, toute notre histoire de l'homme, de la naissance au tombeau, étant régie par la Coutume de Paris, devenue le code civil. Ces tentatives n'ont pas toutes réussi: elles se sont heurtées au cloisonnement rigoureux des Facultés d'alors, un étudiant (dans cette féodalité) ne pouvant relever que d'une seule et unique Faculté.

En tout cas, nous voulions donner des instruments de plus à cet étudiant qui nous arrivait tout de même (grâce aux collègues classiques d'alors) avec un avantage précieux: une culture humaniste, propre à mettre en oeuvre chez l'historien une qualité essentielle, la sensibilité; et avec un autre avantage dont ne paraît pas disposer celui qui nous arrive à la maîtrise avec déjà une spécialisation en histoire: être en mesure d'observer dans une société autant sa vie culturelle ou religieuse que le quotidien politique et économique. Il n'est pas sûr que la pluridisciplinarité soit la solution de remplacement: elle ne peut être fertile que si les collaborateurs ont eux-mêmes déjà une culture humaniste; autrement, nous nous retrouvons devant le même problème de l'historien trop tôt spécialisé.

Enfin, pour terminer toutes ces considérations, que j'aurais préféré ne pas avoir eu à faire, car, a-t-on écrit, il faut d'abord cultiver notre jardin (et c'est le meilleur temps pour le faire), je me permettrai, au lieu de battre moi-même ma coulpe, d'exprimer sur les autres quelques inquiétudes. Je reconnais, bien entendu, que depuis 1947, cette année-clé qui a vu apparaître les Instituts d'Histoire et une revue d'histoire de haute qualité, l'histoire au Canada français marque un progrès considérable sur ce qu'elle était avant 1947: progrès dû, en partie, à une prise de conscience plus scientifique de l'histoire elle-même, en partie à l'influence de maîtres venus de l'extérieur qui, du moins à Laval, ont orienté l'histoire vers des préoccupations et des méthodes les plus modernes et continué de suivre le travail de ceux qu'ils ont formés; progrès dû aussi, en partie, aux efforts que nous tous avons fait pour que l'histoire se maintienne au niveau d'une discipline universitaire; la production historique est abondante et elle a, pour ainsi dire, éliminé les histoires édifiantes ou revanchardes. Des revues, en langue française, comme la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, ou bilingue, comme *Histoire sociale*, pratiquent un filtrage rigoureux des articles qu'on leur soumet, afin de ne conserver que ce qui répond aux exigences austères de l'histoire.

Toutefois, si je suis ébloui par la haute technique de certains historiens, par leurs savantes méthodes d'histoire quantitative, par leur habileté mathématique à tracer des courbes compliquées ou par un vocabulaire qui sait recouvrir les plus fines pointes de

UN HISTORIEN SE PENCHE

la science, je demeure parfois perplexe. Par exemple, chez certains, le style devient tellement abstrait et accumule tellement les mots qui se terminent en *té* ou en *tude*, qu'on se demande si l'objet de leur histoire ne serait pas les êtres de raison plutôt que les hommes; abus de langage aussi, qui disparaîtront, s'ils tiennent seulement d'une mode: il y a ceux qui ont toujours les *paramètres* sous la plume; ceux qui nous parlent du *futur du passé* ou du *passé du futur*, je ne sais plus; autrefois, il y avait l'histoire éclatante, elle est devenue l'histoire *éclatée*: j'aimerais bien savoir ce que c'est.

Je sais que l'histoire générale est la plus difficile à faire et la plus déroutante en même temps. Je regrette quand même que le progrès de notre historiographie canadienne-française se soit fait uniquement par secteurs: secteurs de temps ou secteurs d'activité, sans que nous puissions encore arriver à cette histoire globale qui est au programme de la génération actuelle des historiens, histoire globale ou vision complète pourtant essentielle si nous prétendons donner à nos problèmes historiques une réponse satisfaisante: ou l'histoire pluri-disciplinaire n'a pas fonctionné comme elle le devait, ou il nous manque, après les grands travaux d'analyse, des cerveaux suffisamment forts pour en réaliser la synthèse.

J'exprimerai aussi une inquiétude plus délicate, dans le contexte actuel. Dans le passé, nos historiens ont subi le poids de l'idéologie clérico-nationaliste: l'Eglise a été longtemps, au Canada français, une dynamique nationaliste, parce que notre Etat n'était pas encore nationaliste; puis, cet Etat a repris à son compte cette même dynamique nationaliste. Or je constate (peut-être ma vue a-t-elle baissé) que des historiens, qui auraient rougi de figurer au catalogue de l'ancienne idéologie, ont tendance à glisser dans la nouvelle. Ils me paraissent se conformer peu à peu à la thèse nationaliste de l'Etat provincial: pour eux, par exemple, le prolongement de la Nouvelle-France, ce n'est plus, comme on le voyait auparavant, le Canada, mais le Québec. Il m'apparaîtrait que de plus en plus d'artisans de l'histoire (qu'ils soient chercheurs ou enseignants) se mettent dans l'occasion de servir une cause politique; ils croient peut-être, de ce fait, servir le culturel, mais chercher dans le politique la solution du culturel, me semble tout autant un mythe que le chercher autrefois dans le religieux. Le culturel a sa dynamique propre qui échappe à toute décision politique ou religieuse: notre grand réveil culturel du XIXe siècle est justement survenu dans les circonstances politiques les plus difficiles, à l'époque de l'Union des deux Canadas. Par ailleurs, l'historien qui chercherait dans le passé des appuis à une politique de l'Etat fédéral, se condamnerait tout autant à ne pas atteindre son objectif d'historien, qui est une connaissance du passé, libre de toute idée préconçue et indépendante de toute utilité immédiate. Si l'historien pose au guide ou fait le prophète, il sort de son rôle; c'est la répudiation de l'histoire par l'historien ou la répudiation de l'historien par l'histoire.

Quand je réduis ainsi le rôle de l'historien, j'ai la part bien facile. En effet, c'est de 1663 que je viens, j'en suis sorti il y a quelques instants à peine pour vous dire toutes ces choses. Je n'ai aucun mérite à faire de l'histoire indépendamment des problèmes de l'actualité: mes sujets de recherche me retiennent hors du monde d'aujourd'hui, les institutions que j'étudie sont ou disparues ou devenues tout autres, il n'importe plus à l'Etat de savoir si l'on doit encenser un gouverneur avant les marguilliers. A cause de la période que j'ai choisie, je ne puis faire de l'histoire que pour le plaisir de connaître le passé. C'est pourquoi, je suis très heureux de vous laisser à vos problèmes d'histoire contemporaine et je me glisse sans bruit derrière le rideau de 1663.